

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 1051 /T.P.

Astrida, le 17 mai 1951.-

Réponse au n°2367/T.P.  
du 2 mai 1951

Objet:  
Distribution Eau et  
Electricité au R.U.

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,



Suite à votre lettre émargée, j'ai l'honneur  
de vous renvoyer les tableaux annexés à votre précitée.

L'Administrateur de Territoire,  
ANTONISSEN W.,



Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
du Congo Belge,  
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.

s/couvert de Mr le Résident du Ruanda à KIGALI.-